

**HORAIRES
VARIABLES**

LE CHANGEMENT POUR RENAULT, C'EST LE RETOUR EN ARRIERE !

Alors que le badgeage a toujours existé au TCR, la pointeuse disparue à la fin des années 70 refait son apparition. Ce recul, déguisé par la direction comme « un élément de conciliation de vie professionnelle/vie privée », **concernera uniquement une partie des ETAM et des APR et exclura Ingénieurs et Cadres.**

Avec les horaires variables, le salarié deviendra « acteur de la gestion de son temps de travail », selon la direction. C'est faux, car d'une part la charge de travail restera la même, mais de plus maintenant la moindre difficulté dans la vie quotidienne (circulation, retard des transports, stationnement, tourniquet en panne...) se transformera en sanction immédiate.

Une occasion de plus pour plomber l'ambiance dans l'établissement !

Grâce à un logiciel ayant demandé des mois d'hésitation, le personnel sera surveillé et devra sans cesse se justifier en cas de déficit horaire. Une charge de gestion de plus pour tous, y compris les CUET...



Comment en sommes-nous arrivés là ?

Contrairement à ce que clironne la direction dans les amphis management, le contrôle des horaires n'est pas fait à la demande ou de la faute de SUD, mais bien la conséquence de la propre irresponsabilité de nos hauts dirigeants.

2006 : En prenant le pilotage de RENAULT, Carlos GHOSN impose le contrat 2009 et la profitabilité. Pression, sur-engagement et journées à rallonge deviennent le quotidien des salariés du Technocentre.

Tout cela jusqu'au moment où les difficultés vont pousser le personnel au suicide. L'inspection du travail établit alors le lien entre ces suicides et l'organisation du travail et parle de harcèlement institutionnel. Le rapport TECHNOLOGIA le confirme. RENAULT est condamné à plusieurs reprises pour faute inexcusable.

Devant l'injonction des tribunaux et de l'inspection du travail, la direction de l'établissement est donc tenue de mettre en place un système de contrôle permettant de revenir dans la légalité.

La direction de RENAULT a été épinglée par la justice sur le dépassement horaire... et c'est une partie des salariés qui est punie aujourd'hui !

Une partie seulement, car dans l'accord sur les horaires variables, **les Ingénieurs et Cadres** sont exclus du portail de gestion informatique, pour être seulement contrôlés sur le respect des 11h de repos entre 2 séances de travail.

Contrairement à leurs homologues allemands et au prétexte que leur temps de travail est annualisé, il n'y aura pas de contrôle des horaires pour les cadres, aucune vérification des heures pendant les missions et surtout, il ne sera pas question d'imiter VW en verrouillant l'accès aux courriers électroniques à partir d'une certaine heure...

Alors que les ingénieurs et cadres font partie de la catégorie la plus exposée au dépassement horaire,

⇒ Le Technocentre restera ouvert jusqu'à 20h30,

⇒ Les PC portables et cartes SITA attribués généreusement par la direction continueront de pousser le plus grand nombre à travailler n'importe où et jusqu'à n'importe quelle heure...



Comme les autres catégories de personnel, l'encadrement aspire à une vie familiale. Or les cadres sont de plus en plus nombreux à juger leur vie professionnelle trop envahissante. Surtout qu'il leur faudra attendre fin juillet pour bénéficier d'une augmentation de salaire bien en deçà des attentes. Faible reconnaissance au regard des engagements pris...

Continuer à institutionnaliser le dépassement horaire à travers une charge de travail écrasante et des moyens permettant de poursuivre le travail de chez soi, tient lieu de la provocation. Cela revient à quitter un délit pour retomber dans un autre, aussi grave, celui de travail dissimulé.

Il n'était pas question pour SUD de rejoindre la CFE-CGC et la CFDT en signant un tel retour en arrière. Avec ou sans contrôle des horaires, le problème central reste la charge de travail et le manque d'effectif.

**SUD est pour l'application des 35h par semaine.
Nous sommes contre le contrôle des horaires
et le travail dissimulé.**